



Demande de naturalisation

Par **Pampatar**, le **25/07/2016** à **09:28**

Bonjour!

J'ai envoyé mon dossier de demande de naturalisation le mois de mai dernier (2016), j'ai appelé la préfecture pour savoir la situation de ma demande, ils m'ont dit que mon dossier était complet et que j'aurais une convocation pour un entretien au mois de mars prochain (2017).

Je voudrais déménager a Marseille, j'ai la possibilité de le faire maintenant ou plus tard.

Ma question:

Est-il conseiller de faire une demande de transfert de dossier avant l'entretien?

Est-ce que ça risque de retarder la procédure?

Merci d'avance